

Compte-rendu de l'AG d'Eté du 1er Juillet 2023 à Cambon lès Lavaur



L'AG d'Eté du District du Tarn de Football s'est tenue le 1er Juillet 2023 dans le cadre de la Salle de des Fêtes de CAMBON LES LAVAUR.

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

AIGUEFONDE US - ALBI US - ALBI LE BREUIL O - AS ALBIGEOISE - ALBI MARSSAC TFA - ARTHES SLV - BLAN AS - BOUT PONT DE L'ARN - BRASSAC FC – BRENS US* - BRIATEXTE AS - CASTRES SALVAGES RC - CADALEN US - CAGNAC ES - VERE GRESIGNE FC - CAMBOUNET FC - CARLUS/ROUFFIAC AS – CARMAUX US* - CERCLE SPORTIF DES LEGENDES ALBI - CASTELNAU LEVIS FC - CASTRES SPORTING - CASTRES JS - HIPPOCAMPE FC - CASTRES USF - CORDES US - VIGNOBLE FC 81 - CUQ TOULZA US - GAILLAC US - GIROUSSENS AS - GRAULHET FC - LABASTIDE LEVIS FC - LABASTIDE ST GEORGES ASL - LABRESPY ACS - LABRUGUIERE US – AF PAYS D'OC 81* - MONTAGNE NOIRE ETS - LACAUNE FC - LAGARRIGUE AS - LAGRAVE AS - LAUTREC O - LAVAUR FC - LE FRAYSSE AS - LE GARRIC FC - LE MASNAU AS - LE SEQUESTRE – LOMBERS* - MASSALS ASJ - MIRANDOL US – MOULARNES FC* - PAMPOLONNE AS - PAYRIN RIGAUTOU AS - PAYS MAZAMETAIN FC - PUYGOUZON FC - PUYLAURENS ASE - REALMONT FC - LA CREMADE FC - SALIES O - SOREZE FC - AUTAN US - THORE 81 FC - ST BENOIT RC - ST JEAN DE JEANNE AS - ST JUERY O - ST SULPICE US – TANUS FC* - TERSSAC AFC - PAYS AGOUT FC - PAYS AGOUT EF 98

CLUBS ABSENTS:

BUSQUE ACL - CASTRES COPAINS D'ABORD 81 - CASTRES PUECH AURIOL AJ - GRAULHET BENFICA S - MONTDRAGON ST JULIEN O - ROQUECOURBE FC - RIVES TESCOU FC - ST SALVY BALME AS - TEILLET FC - TREBAS FC - VALDERIES US - VALENCE OF - VENES AEP

* Clubs presents mais n'ayant pas participé aux votes.

1 Accueil par le Président du District du Tarn de Football, Raphaël CARRUS

Le Président Raphaël CARRUS s'exprime en ces termes pour introduire l'Assemblée Générale et en expliquer le déroulement.

« Mesdames et Messieurs, nous allons commencer Notre Assemblée Générale.

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous et merci d'être présents à ce traditionnel rendez-vous pour l'Assemblée Générale d'Été, dans laquelle nous aurons encore une fois à élire les représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue d'Occitanie.

Pour commencer, je voudrais remercier Messieurs les Maires Pierre VIRVES et Jean-Claude PINEL, respectivement Maire de Cambon lès Lavaur et de Cuq-Toulza, d'avoir accepté de mettre à notre disposition cette salle pour nous permettre de tenir notre Assemblée Générale d'Été, merci Messieurs les Maires, je vous invite à nous rejoindre pour dire quelques mots d'accueil. »

Monsieur Pierre VIRVES, Maire de Cambon lès Lavaur, prend la parole :

« Monsieur le Président, Messieurs, Mesdames,

C'est un plaisir de vous recevoir ici à Cambon. En raison de la fête de Cuq Toulza, la salle était occupée. Donc Cambon, c'est la deuxième commune par rapport à Cuq Toulza. On a 360 habitants et une superficie de 1200 hectares. On a quelques entreprises, deux restaurants, et voilà, on fait tourner la boutique comme on dit les choses.

Je vous remercie d'avoir choisi Cambon et je vous souhaite de passer une bonne journée.

Merci. »

Le Président Raphaël CARRUS remet un présent à Mr. Pierre VIRVES en en souvenir du passage du District du Tarn de Football à Cambon lès Lavaur pour cette Assemblée Générale.

C'est ensuite au tour de Mr. Jean-Claude PINEL, Maire de Cuq Toulza, de s'exprimer.

« Bonjour,

Mr Le Président du District du TARN, Mr le Président de l'Union Sportive de CUQ TOULZA et Messieurs

Je vous remercie pour votre invitation, je suis heureux d'être convié à votre Assemblée Générale.

Je suis fier de l'animation que nous apporte ce club, une cohésion sociale avec nos jeunes, avec ses 105 licenciés et ses 54 joueurs de l'école de foot de l'entente Girou-Sor, et qui viennent de notre commune, et des communes voisines du territoire de notre Communauté de Communes Sor et Agoût).

La municipalité apporte un soutien à ce club, nous avons investi en 2013 dans la construction des vestiaires, avec des financements de l'Etat, la Région, le Département, et la Fédération du foot.

En 2015, nous avons aménagé les anciens vestiaires en club house avec la participation des dirigeants du club, ce qui permet des rencontres conviviales entre joueurs.

La municipalité de CUQTOUNZA a lancé une consultation auprès de différentes entreprises pour le remplacement de l'éclairage des terrains, qui datait des années 1990. Cette opération consiste à moderniser l'éclairage en faisant des économies d'Énergie, avec des projecteur LED. Nous sommes en cours de demande de subvention auprès des financeurs.

Je remercie le Président Mr REGIS et l'équipe des dirigeants qui anime ce club. Je confirme l'engagement de la collectivité de CUQ TOUNZA à vous soutenir et je fais un appel au communes voisines afin de mutualiser ce soutien.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale. »

Le Président Raphaël CARRUS remet une plaquette à Mr. Le Maire de Cuq Toulza en souvenir de cette Assemblée Générale.

C'est ensuite au tour de Mr. Christopher REGIS, Président du club de l'US du Canton de Cuq-Toulza de prendre la parole.

« Bonjour à tous,

Christopher REGIS, Président du club de foot du Canton de Cuq Toulza. On est très très ravis de vous recevoir ici. Donc on n'est pas à Cuq Toulza, on est à Cambon lès Lavour, mais ça fait partie du canton. Donc après des années où on n'avait pas accueilli l'Assemblée Générale dans le canton, on a décidé de s'y relancer cette année. On est très très ravis. L'US du Canton de Cuq Toulza c'est un peu plus de 130-140 Licenciés, un peu plus de 27 dirigeants, une Entente avec Puylaurens pour l'Ecole de Foot, et je les remercie parce que c'est top de faire ça, on arrive bien à s'entendre même si à l'époque c'était nos guerres de clochers ; ça l'est un petit peu encore quand on se rencontre en foot, mais ça c'est dans le match. Après au club house, on sait passer à autre chose. Une Ecole de Foot qui aura en 2023-2024 toutes les catégories Jeunes représentées. C'est quelque chose de très très bien. Toutes les catégories seront là. Quoi dire de plus. Merci à La Mairie, merci à la Mairie de Cambon pour nous avoir accueilli, merci à la Mairie de Cuq Toulza pour tout ce qu'elle fait depuis toujours pour le club. On a des infrastructures qui sont parfaites, un vestiaire qui est top, un club house qui est tout neuf. Que demander de mieux. On est très très heureux. On essaie de tenir, ce n'est pas facile. Souvent, l'argent est un peu problématique, mais souvent on arrive à trouver des sponsors et le plus important ce sont les joueurs puisqu'on a un effectif en seniors qui est un peu juste. On est moins de trente mais souvent nous avons nos chers vétérans qui nous filent un coup de main. Voilà. Pas d'autres mots et vive le foot c'est très important. »

Le Président Raphaël CARRUS remet une plaquette à Mr. Christopher REGIS, Président du club de l'US du Canton de Cuq-Toulza en souvenir de cette Assemblée Générale.

Le Président CARRUS présente ensuite les personnes qui nous font l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.

- Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Déléguée aux Sports, qui représente Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental, qui s'est excusé,
- Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie,
- Monsieur Didier GINHAC, Membre du Comité Directeur du District du Tarn de Football, qui représente le CDOS 81.

Ainsi que les personnalités excusées :

- Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental,
- Monsieur François-Xavier LAUCH, Préfet du Tarn
- Madame Léna CLEMENT, Cheffe de service au Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport du Tarn (SDJES).

Avant de continuer, le Président CARRUS demande que soit observé un moment de recueillement en mémoire de tous ceux qui nous ont quittés cette saison.

2 Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président Raphaël CARRUS donne la parole à Mr. Bernard ESPIE, Président de la Commission de surveillance des Opérations Electorales, afin de vérifier si le quorum est atteint.

2.1 Quorum

Clubs Inscrits : 81

Voix Inscrites : 229

Quorum : 28 clubs

Voix : 77

Clubs présents : 62

Voix présentes ou représentées : 181 soit 79,04%

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Un système de vote électronique ayant été mis en place, Mr. Vincent VERMEULEN, responsable de la société qui gère le fonctionnement des votes, donne les explications du fonctionnement des boitiers de vote électronique.

2.2 Adoption du Procès-Verbal de l'AG d'hiver 2022

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'hiver du 25 Novembre 2022 à Briatexte, publié sur le site Internet du DTF le 1er mars 2022, est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°1).

POUR = 100 % (184 voix)

CONTRE = 0% (0 voix) CLUBS votants = 59

Le Procès-Verbal de l'AG d'hiver du 25 Novembre 2022 à Briatexte est adopté à l'unanimité des présents.

2.3 Allocution du Président du District du Tarn de Football, Mr. Raphaël Carrus

« Messieurs les Maires, Monsieur Pierre VIRVES Maire de CAMBON LES LAVAUUR et Monsieur Jean Claude PINEL Maire de CUQ-TOULZA)

Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental, en charge des sports (Isabelle ESPINOSA)

Monsieur le Président de la LFO, (Arnaud DALLA PRIA)

Monsieur le représentant du CDOS, (Didier GINHAC)

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des clubs,

Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur, les Membres des Commissions, Arbitres, Educateurs, Collaboratrices et Collaborateurs du District,

Mesdames et Messieurs,

Mes Chers Amis.

Tout d'abord, je voudrais vous remercier tout particulièrement pour votre disponibilité et pour votre présence ce samedi matin à notre Assemblée Générale d'Eté.

La saison 2022/2023 vient de se terminer ; elle a été particulièrement intense et riche au niveau sportif, et à la fois compliquée à vivre compte tenu notamment des turbulences à la tête de notre Fédération à partir de janvier.

Mais la situation est maintenant stabilisée depuis la dernière Assemblée Fédérale du 10 juin où le Président Philippe DIALLO a été très largement élu, porteur d'un discours final résolument optimiste avec une feuille de route pour les mois à venir qui doit nous permettre de retrouver sérénité et confiance dans nos instances.

Une année de football de plus s'achève.

C'est donc un double sentiment qui nous traverse, mais la crainte ne nous lâche pas, car nous savons ô combien la situation reste encore fragile et nous avons payé pendant les deux saisons précédentes pour apprendre que tout peut vite basculer.

Cette retenue nous incite à la prudence et à l'anticipation espérant que nous ne serons pas à nouveau impactés à la rentrée à cause des variations climatiques qui pourraient se produire.

Pour faire court, j'ai prévu d'évoquer quelques points marquants dans cette saison.

En premier, c'est quand même une petite satisfaction, mais qui me paraît bon de souligner, il s'agit de l'augmentation du nombre de nos licenciés qui s'élève pour cette saison à 11 517 contre 11 249 la saison passée, soit une augmentation de 268 licenciés de plus.

Cependant, restons lucides, nous devons tout faire pour retrouver le nombre de licenciés que nous avions il y a quelques saisons. Cela fait partie de la réflexion que nous avons entamé il y a deux ans dans le cadre du séminaire « Quel football pour demain dans notre département ».

Les Compétitions.

Du point de vue des compétitions, après la restructuration importante lors des précédentes saisons avec le passage de toutes les poules à douze équipes pour les trois premières divisions départementales, on peut dire que dans l'ensemble cela s'est bien passé cette année.

Concernant nos équipes qui évoluent en Ligue, une satisfaction de voir qu'aucune d'entre elles ne se retrouve rétrogradée en District.

Mais il faut parfois savoir garder raison, se contenter de ce que l'on a, pour nous permettre de rebondir et de progresser la saison suivante.

Cependant, je ne vais pas les énumérer de peur d'en oublier, mais je tiens à féliciter l'ensemble des équipes qui accèdent dans les différentes catégories que ce soit dans les compétitions Ligue ou en compétitions District, en féminines, en jeunes et en seniors.

Au palmarès du District :

*Je ne citerai que les équipes qui sont **vainqueurs des Coupes ou des Challenges.***

En Jeunes :

- *Coupe du Tarn U15 à 8 : **Groupement du VAURAI 2***
- *Challenge U15 : **Entente REALMONT / ROQUECOURBE***
- *Coupe du Tarn U15 Armand ALES : **VIGNOBLE 81 FC***
- *Coupe du Tarn U17 Henri JOURNES : **VIGNOBLE 81 FC***
- *Challenge U17 Olivier BABEY : **PAYS MAZAMETAIN FC***
- *Coupe du Tarn U19 : **SAINT SULPICE US***
- *Challenge Angel GUIROLA U19 : **GRAULHET FC***

En Challenges et Coupes Seniors :

- *Coupe du Tarn Féminines : **L'ETOILE SPORTIVE MONTAGNE NOIRE***
- *Coupe du Tarn : **CAMBOUNET F.C.***
- *Challenge Pierre TROUCHE : **HIPPOCAMPE F.C.***

Félicitations à vous toutes et à vous tous.

Une grande déception cependant de ne pas avoir pu maintenir la finale du Challenge Georges MANENS à cause des problèmes liés à la violence et aux incivilités lors de la demi-finale.

Un point qui revient souvent, c'est celui de la violence et des incivilités. En effet même si nous avons une baisse en nombre de dossiers disciplinaires, il n'en reste pas moins que les Commissions ont eu à traiter des affaires de violences qui se sont faites jour encore cette saison et notamment des violences verbales et des incivilités envers nos officiels. C'est insupportable !

Puissions-nous comprendre que le jeu, le football ne mérite vraiment pas que nous en arrivions là.

Il en va de la responsabilité de chacun de nous et de tous, pour que nous y arrivions, une bonne fois pour toute à éradiquer ce fléau.

Encore une fois, nos Commissions de Disciplines ne plieront pas et continueront leur mission pour supprimer ce fléau. Soyons respectueux les uns, les autres et tout ira bien mieux.

*Toutefois, sachez que malgré ce qui s'est passé lors d'une demi-finale, le Comité Directeur a décidé d'attribuer le Challenge Georges MANENS au club de **PAYRIN RIGAUTOU AS** qui restait seul qualifié pour disputer cette finale.*

Les aides financières

Dans le cadre des demandes de l'ANS/PSF (Projets Sportifs Fédéraux), je constate encore une légère baisse de dossiers déposés pour cette campagne 2023 qui vient de s'achever dernièrement.

Pour rappel, sur un montant de 46 450 € en demandes, il y a eu 31 200 € qui ont été proposés de vous attribuer. Bien sûr nous restons en attente des décisions de l'ANS.

Pour ce qui est du FAFA, cette aide que nous pouvons amener à nos collectivités sur des projets d'aménagement ou de réfections des installations sportives, afin de mieux accueillir nos pratiquants, cette année encore l'enveloppe de 48 000 € qui nous a été attribuée a été largement épuisée et nous avons satisfait le maximum de projet qui nous ont été présentés.

De plus dans le cadre de l'action des 5000 terrains d'ici 2024, sur l'enveloppe nationale ANS-FAFA concernant les terrains de foot à 5, notre District s'est fortement mobilisé car sur les six dossiers occitans retenus quatre sont tarnais et connaissent déjà le montant de leurs subventions, il s'agit des communes de Briatexte, Aiguefonde, Giroussens et Saint Sulpice la Pointe. Et sur les six autres dossiers occitans qui seront présentés en 3ème Commission mixte (qui aura lieu le 11 juillet) une fois de plus trois sont des communes tarnaises, Saint Paul Cap de Joux, Labruguière et Lavaur (deux terrains pour cette dernière commune).

L'arbitrage,

Un autre point négatif, vous l'avez sûrement constaté tout au long de cette saison, c'est le manque flagrant d'arbitres qui pénalise nos compétitions. Nous devons en être conscient, que certains comportements lors des rencontres influencent grandement sur la fidélisation.

Sachez que la Commission Départementale d'Arbitrage est en train de mettre tout en œuvre avec l'aide des Chargés de Missions, désignés dernièrement, pour mener des actions de promotion sur la fonction d'arbitre, tout en augmentant le nombre de leurs formations pour favoriser le recrutement et accroître le nombre de nos arbitres, mais elle espère bien pouvoir compter aussi sur vous tous pour susciter des vocations ainsi que des candidatures.

*Avant de conclure, je voudrais vous dire aussi qu'avec les Membres élus du Comité Directeur nous nous sommes engagés à **rencontrer l'ensemble de nos clubs**, déjà une grande partie d'entre vous ont été visités, mais pour cette saison les rencontres s'arrêtent là, sachez qu'elles reprendront dès la rentrée prochaine comme nous nous y étions engagés.*

Une autre mise en lumière d'une action menée du 28 juin au 2 juillet, que j'ai visitée pas plus tard que jeudi en fin de soirée, pour la deuxième saison le tournoi de Beach Soccer mis en place par le club de THORE FC sur la commune du Bout du Pont de L'Arn, avec plusieurs ateliers ludiques pour les petits mais aussi pour les grands, tel que la sécurité routière, les secours avec la Croix Rouge, avec Trifyl sur la valorisation des déchets ménagers et assimilés, qui place le développement durable au cœur de ses activités, des actions menées par nos techniciens sur le terrain avec le ballon, des actions en relation avec le PEF (programme éducatif fédéral) et également un atelier sur l'arbitrage, c'est une super organisation qui est mise en place que je vous encourage à aller y faire un tour.

Pour conclure mon intervention,

A toutes et à tous, je vous dis un grand bravo pour ce que vous faites dans vos clubs, pour votre engagement avec les jeunes, pour notre football départemental.

Merci à vous qui vous investissez sans compter, je ne voudrais pas oublier de remercier tous les Bénévoles, les dirigeantes et les dirigeants, les joueuses et joueurs, les éducatrices et les éducateurs, les arbitres, le médecin fédéral, mais aussi remercier pour leur travail, l'ensemble de nos salariés, techniciens et administratifs, pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent tous les jours.

Merci aussi à tous les élus du Comité Directeur, aux Membres des Commissions pour leur investissement et le travail qu'ils font dans le cadre de leur mission.

Pour terminer, j'adresse aussi toute notre reconnaissance et nos remerciements à tous nos partenaires, qu'ils soient publics ou privés, ils sont toujours à nos côtés pour nous accompagner dans nos actions.

A toutes et tous, je vous remercie de votre attention et vous souhaite un très bel été et de très bonnes vacances. »

2.4 Présentation et adoption du Rapport d'Activité de la saison 2022-2023

Le Président donne la parole à Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général du District du Tarn de Football, pour la présentation du Rapport d'Activité de la saison 2022-2023.

Ce dernier donne lecture de l'introduction et de la conclusion du rapport, rapport qui est ensuite soumis au vote de l'Assemblée.

Le Rapport d'Activité de la saison 2022-2023 est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°2).

POUR = 99,46% (183 voix) CONTRE = 0,54 % (1 voix) CLUBS votants = 64

Le Rapport d'Activité de la saison 2022-2023 est adopté à la majorité des présents.

2.5 Présentation du dispositif des Services Civiques en Intermédiation

C'est au tour de Madjide AMER-SAÏD, CT-PPF, de rejoindre la tribune pour présenter aux clubs le dispositif des Services Civiques en Intermédiation. Il en rappelle les principes et les modalités de fonctionnement et résume le rôle de chaque partie prenante dans ce dispositif : le jeune en service civique, le club, le District du Tarn.

2.6 Présentation des Modifications aux Règlements Généraux du District du Tarn de Football

Le Président donne la parole à Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, pour présenter les modifications des Règlements Généraux.

Ces modifications portent essentiellement sur les points suivants :

- Cotation et gestion des suspensions dans le cas de tournois triangulaires ;
- Arrêtés Municipaux multiples ou récurrents ;
- Gestion des conflits calendaires entre la Coupe d'Occitanie et les compétitions départementales ;

- Coupes et Challenges du District : entrée des équipes selon leur division et demi-finales ;
- Challenge du Fair-Play.

En l'absence de questions, les modifications des Règlements Généraux sont soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N°3 : Approbation des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football

POUR = 90,45% (161 voix) CONTRE = 9,55 % (17 voix) CLUBS votants = 59

Les modifications des Règlements Généraux sont adoptées à la majorité.

2.7 Vœux des Clubs

Le Président redonne la parole à Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général et Président de la Commission Statuts et Règlements, pour présenter le vœu d'un club.

Ce vœu du club de Carlus-Rouffiac concerne la possibilité pour un joueur remplaçant ou remplacé d'officier en tant qu'arbitre assistant durant une rencontre. Le Comité Directeur du District du Tarn de Football a décidé d'accepter que ce vœu soit présenté lors de l'Assemblée Générale, en précisant toutefois que cette possibilité serait restreinte aux compétitions D3 et D4, à titre expérimental pour la saison 2023-2024, et que pour pouvoir officier en tant qu'arbitre assistant, un joueur possédant une licence LIBRE ou VETERAN devra également avoir une double licence joueur – dirigeant.

La présentation de ce vœu suscite de nombreuses questions de la part des clubs présents dans la salle, ayant trait en particulier :

- A la nécessité réelle de la double licence joueur – dirigeant pour pouvoir exercer la fonction d'arbitre assistant, pour laquelle il est répondu par l'affirmative ;
- Aux difficultés éventuelles que rencontreraient les clubs : nécessité de double licence pour tous les joueurs pouvant ponctuellement exercer la fonction d'arbitre assistant ;
- A l'arbitrage des jeunes par les arbitres seniors ;
- A la mise en place d'actions éducatives dans le cadre de l'arbitrage occasionnel ;
- A la possibilité pour un joueur suspendu d'exercer la fonction d'arbitre assistant, question à laquelle il est répondu que ce n'est pas autorisé par les règlements.

Les réponses à ces questions ayant été apportées, le vœu du club de Carlus-Rouffiac et la modification des Règlements Généraux qui en résulte sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N°4 : Approbation du vœu du club de Carlus Rouffiac et des modifications réglementaires qui en découlent.

POUR = 68,89% (124 voix) CONTRE = 31,11 % (56 voix) CLUBS votants = 58

Le vœu du club de Carlus-Rouffiac est adopté à la majorité.

2.8 Présentation du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux (Dispositions Financières) par Mr. Joël GRIS, Trésorier Général du District du Tarn de Football

Le Trésorier Général, Mr. Joël GRIS, présente et commente le Budget Prévisionnel de la saison 2023-2024 ainsi que l'Annexe 5 des Règlements Généraux. Il explique les différentes variations de produits et charges ainsi que les hypothèses qui ont conduit à l'élaboration de ce Budget Prévisionnel.

Pour l'Annexe 5, les montants ont subi une augmentation de 2,5 % comme la saison précédente et une augmentation moyenne de 1,5% sur les dix dernières années.

Le Trésorier Général précise en fin de son intervention que le District du Tarn a décidé d'implanter une installation photovoltaïque sur le toit du siège du district à Graulhet. Cet investissement d'un montant de 30 000 € environ sera réalisé sur fonds propres. La durée d'amortissement est d'une dizaine d'années, à la suite desquelles la production photovoltaïque constituera un revenu récurrent au district sous forme de diminution de la facture d'électricité.

A la suite de cette présentation, le Budget Prévisionnel 2023-2024 et l'Annexe 5 (dispositions financières) des Règlements Généraux sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N°5 : Adoption du Budget Prévisionnel et de l'Annexe 5 des Règlements Généraux pour la saison 2023-2024.

POUR = 98,27% (170 voix) CONTRE = 1,73 % (3 voix) CLUBS votants = 58

Le Budget Prévisionnel et les dispositions financières (Annexe 5 des RG) de la saison 2022-2023 sont adoptés à la majorité des présents.

2.9 Interventions des Personnalités

Le Président Raphaël Carrus appelle tout d'abord à la tribune Monsieur Arnaud Dalla Pria, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, qui s'exprime en ces termes.

Intervention de Monsieur Arnaud DALLA-PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie

« Bonjour à toutes et à tous,

Merci à Raphaël, Président du District du Tarn, pour ton invitation. Mon propos ce matin va être relativement bref. Je souhaiterais aborder quatre petits sujets et rebondir sur ce qui a été dit tout à l'heure.

Les doubles licences ne sont pas gratuites mais elles sont remboursées, c'est une légère différence. Cependant, par rapport au débat de tout à l'heure, ça me semble important, peut-être Raphaël que tu portes au prochain comité directeur de Ligue le sujet de l'évolution du vœu demandé par les clubs parce que, au-delà du débat, je pense que la question c'est que quand on les inscrit sur une feuille de match de mémoire, on ne peut avoir qu'une seule licence. Le débat tourne là-dessus mais on peut peut-être proposer une évolution au comité exécutif de la Fédération puisque en fait la Ligue ne fait qu'appliquer sur ces sujets-là, les règlements fédéraux, voilà. Mais il n'empêche que c'est un très bon sujet et on le portera si votre président le veut au comité directeur à l'Assemblée fédérale.

Simplement, puisqu'on parlait des licences, je voulais évoquer avec vous deux chiffres sur les licences. En janvier, dernier, lors du Comité de Direction, on avait décidé de rendre obligatoire le renouvellement des licences par voie dématérialisée. On sait parfois que ça fait débat. C'est important d'expliquer pourquoi on était à plus de 78% de renouvellement par voie dématérialisée et donc on est une des ligues qui avait le pourcentage le plus faible de renouvellements en dématérialisé. Les renouvellements en Occitanie, c'est à peu près 100 000 licences par an, En Occitanie, c'est à peu près 100 000 licences par an, donc le gap est de 22 à 25 000 licences. Le fait de dématérialiser va forcément entraîner un gain d'efficacité pour notre service des licences qu'on a réorganisé l'an dernier. Les courbes cours ont été projetés montrent aujourd'hui l'efficacité et ça va nous permettre d'être plus réactifs. Voilà donc on sait très bien que pour certains clubs, c'est un petit peu plus compliqué, mais je pense que l'ensemble des ligues y arrive. J'ai fait le point hier avec le service des licences, la campagne de licences débute très bien et la dématérialisation est un réel plus pour eux. Juste à titre comparatif l'an dernier à date, on était à 5 000 licences traitées. Aujourd'hui on est à 15000 donc 3 fois plus. Tout n'est pas lié à la dématérialisation bien sûr, mais peut-être en partie voilà. Donc c'est important de l'expliquer.

Quelques petites informations donc. Je les disais toujours, sur les licences, on a fait un chiffre historique l'an dernier, ce qui permet, Raphaël l'a dit tout à l'heure d'augmenter le nombre de licences dans le District du Tarn. On est à 170 500 et quelques licences, ce qui est la 2e saison avec le plus grand nombre de licenciés depuis la création de la Ligue d'Occitanie. À titre comparatif, l'année d'avant, on était à 164 000. Voilà donc c'est plutôt bien ; les résultats de nos équipes nationales permettent aussi un recrutement important. On ne va pas cacher aussi les résultats de nos clubs phares cette année, Les résultats du TFC vont forcément amener une augmentation des licenciés dans le. Grand Toulouse et donc, probablement aussi dans le Tarn, donc c'est plutôt une bonne chose.

Toujours au niveau des licences et dans un autre volet. L'an dernier lors des Assemblées Générales des districts, on avait porté le fait que les assureurs post COVID avaient augmenté leurs tarifs. Et on avait été obligés de répercuter cette augmentation en augmentant les licences de deux Euros et demi. Pour autant j'avais pris l'engagement de tout faire pour trouver un autre assureur, voilà. Donc voilà ce qui a été fait puisque à partir de ce matin, notre assureur n'est plus la Mutuelle des Sportifs dont je tiens là à saluer le travail en collaboration exemplaire qu'on a fait pendant plusieurs années. On a trouvé l'assureur nettement mieux-disant, ASSUR FOOT de GENERALI Sport. Pour vous expliquer un petit peu la part de l'assurance entre la saison dernière et cette saison sur une base de 160 000 licenciés, c'est une baisse de 350 000€ ce qui n'est pas négligeable. On a un contrat qui est sécurisé sur les 4 prochaines années avec une augmentation annuelle de 3%.

Dans 4 ans, on sait qu'on sera à coût constant par rapport à maintenant, à moins -297 000€. Donc, en Comité de Direction, nous avons décidé une baisse du coût des licences liées principalement à l'assurance de 1,50€. Pourquoi d'un euro cinquante ? Si on part toujours sur 160 000 licences, ça fait 240 000€ de moins donc vous allez me dire il y a il y a un delta parce que on est parti déjà sur la base de 300 000 donc l'année 4 comme ça évite les variations. Pour vous c'est limpide pendant 4 ans parce que sinon ça faisait des comptes par an, et

cetera, donc on est parti sur 1,50€ mais par contre on a tenu l'engagement que j'avais pris de dire que cet argent qui était aux clubs serait rendu en totalité aux clubs.

Un groupe de travail s'est mis en place avec 2 Présidents de Districts et notre Secrétaire Générale. On proposera au courant de l'été, des actions et tous les ans, de telle sorte qu'on arrive à rendre aux clubs la totalité de ces de ces 350 000 €. 240 000 € pour cette année, sous forme de baisse de licence. Les années suivantes, sous forme d'équipement en matériel.

Ça me semble être une bonne nouvelle puisque l'an dernier, c'était une mauvaise nouvelle. Je pense que, au moins sur ce sujet-là et sur bien d'autres on a tenu nos engagements. Engagement également, comme j'expliquais hier à vos collègues présidents du club du Gers. Quand je suis arrivé président de Ligue, la licence dirigeant en Occitanie était à 27,50€. C'était la plus chère de France. Ce qui m'avait paru complètement aberrant vu l'investissement des dirigeants dans les clubs et donc je m'étais promis ultérieurement de faire en sorte qu'elle diminue. On en avait parlé en Comité de Direction. Pour la troisième année consécutive, elle baisse et elle vient se fixer à 20 €.

Toutes les licences arbitres, dirigeants éducateurs et cetera auraient dû être à 22,50 € cette année, elles baissent à 20 €. Certains me diront, pour les clubs ce n'est pas beaucoup mais à l'échelle de 20 000 licenciés, je vous laisse imaginer l'impact pour les instances. Puisque là pour le coup dans le cas de l'assurance qu'on touche autant là c'est directement prélevé sur les fonds de la Ligue et des Districts.

Enfin, au niveau financier pour être très clair avec vous, on a reconduit l'opération qui consiste à rembourser les nouvelles licences dirigeantes et arbitres féminines pour aller dans le sens de la promotion du sport. Féminin, voilà ce que je voulais vous dire au niveau de l'aspect cumulatif, ça peut être des bonnes nouvelles contrairement à l'an dernier.

Un petit point noir quand même sur notre préparation de saison qui n'a pas été abordé tout à l'heure. La fédération est en train de renouveler le système informatique qui est complètement obsolète. Foot2000 comme son nom l'indique, a été mis en service en 97 ou 98. Je ne sais plus. Il avait une durée de vie de 10-15 ans, on est à 25 ans donc il était temps de changer donc ils sont en train de remettre en place des modules. Progressivement, il y a eu la FAL, je ne sais pas si le District du Tarn était concerné l'an dernier pour le foot d'animation et cette année le nouveau module des compétitions arrive. Autant vous dire qu'autant pour les clubs que pour les équipes en Ligue, vous l'avez vu, ça a été très compliqué sur les engagements qui terminent dimanche. Autant vous dire qu'on est beaucoup plus surs d'avoir des problèmes lors de la mise en route à la rentrée des compétitions, donc je préfère prévenir lors des assemblées générales. Pour le coup, on subit l'évolution nécessaire informatique de la Fédération, mais il risque d'y avoir un petit temps d'adaptation, donc on compte à la fois, Ligue et Districts, sur votre compréhension si la mise en route est un petit peu plus problématique.

Donc voilà. Il me semble important d'évoquer également le recrutement des arbitres, mais Raphaël l'a très bien fait tout de suite donc je ne vais pas y revenir avec la mise en place des chargés de mission.

Je vais juste finir mon propos par la gouvernance qu'on a voté lors de l'Assemblée fédérale des 9 et 10 juin derniers. Au-delà de l'élection du président, les statuts avec la loi de modernisation du sport ont évolué et à compter de l'Assemblée fédérale, donc de 2024, les clubs, et ça me semble être une belle avancée démocratique, pourront contribuer à hauteur de 33% à élire le président de la Fédération française. Voilà donc c'était, je pense en tout cas pour un certain nombre d'entre nous, quelque chose d'attendu puisque jusqu'à présent, c'étaient les grands électeurs qui votaient. Donc 1/3 les clubs professionnels, 1/3 les clubs amateurs et 1/3 les instances pour l'Assemblée fédérale Vous pourrez tous contribuer à l'élection de notre futur président de la Fédération, ce qui me semble être une grande chose. Voilà, je ne vais pas prendre plus de temps. Je vous souhaite une bonne fin d'Assemblée générale.

Je suis content d'avoir assisté aux débats puisqu'il y a des débats et des questions qui nécessitent une vraie réflexion. On la mènera le président et nous comme on le fait depuis le début de la mandature puisqu'on est une des Liges qui a fait le plus de propositions de modifications des statuts fédéraux, pas toujours écoutées par nos autres collègues, mais au moins les engagements et les demandes des clubs occitans sont pris en compte et sont remontées aux instances fédérales. Après c'est la démocratie qui s'applique. Si une demande de votre Président, passe, ce sera une bonne chose pour vous, si elle ne passe pas, ce sera la démocratie, ce sera appliqué. Voilà. Je vous remercie et bonne fin d'Assemblée Générale. »

C'est ensuite au tour de Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Département et déléguée aux sports de prendre la parole.

Intervention de Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Département, Déléguée aux sports

« Oui, bonjour à toutes et à tous, Messieurs les Présidents, peut-être y a-t-il quelques Présidentes, du moins je l'espère. Oui très bien.

Voilà, écoutez, pour moi c'est toujours un plaisir, d'assister à votre Assemblée Générale. Ça me permet de voir ou de revoir les clubs que j'ai vus pendant la saison. Vous connaissez, j'espère, la politique volontariste qu'a le Conseil Départemental pour le sport. Le président Ramond, que j'excuse encore aujourd'hui, rappelle souvent une augmentation de plus de 50% depuis 2017 sur le budget sport, ce qui n'est pas négligeable et qui, je le rappelle, ne fait pas partie des compétences obligatoires du Conseil Départemental.

Voilà donc là aussi, je rappelle toujours, je fais toujours un petit peu de pédagogie, puisque le Conseil départemental, je le rappelle aux clubs a fait le choix dans sa politique sportive d'aider les comités départementaux sportifs. Il n'y a pas d'aide directe aux clubs, du moins dans les fonctionnements, et hormis évidemment les clubs de haut niveau. Je pense à l'équipe des filles en D2. Mais il est vrai que des aides financières concernant les clubs peuvent être consacrées à l'achat de matériel. J'aime le rappeler lors des assemblées générales parce qu'en fait les clubs, vous pouvez demander une aide financière concernant par exemple les ordinateurs portables ou des choses comme ça qui peuvent vous aider dans le fonctionnement du club. Mais l'aide directe n'existe pas. Et par rapport à ces subventions et surtout à cette convention que nous avons signée, n'est-ce pas Raphaël, la semaine dernière à Graulhet, cette convention qui nous lie avec le district, qui lie le département avec le district,

je tiens à le préciser aussi à chaque fois, c'est une convention de partenariat. C'est vraiment une convention de partenariat, ça n'est pas une convention d'objectifs. Chaque fois qu'on se rencontre au moins une fois par an pour discuter de cette convention, nous essayons de définir des thèmes qui déjà intéressent le département dans des politiques transversales, si je puis dire. Et cette Convention, sachez que j'ai vu le budget présenté par Joël, quand on voit le montant des subventions mais surtout au niveau des charges, le montant qui est consacré aux charges salariales, sachez que cette subvention est en grande partie un soutien à l'emploi. Et ce soutien à l'emploi, voilà, vous connaissez toute l'équipe du District ; bon, il y a des bénévoles mais il y a des salariés. Effectivement, le département n'aide pas les clubs à salarier un cadre dans leur club, mais le fait de soutenir l'emploi dans le district permet aussi d'irriguer, je l'espère, tous les clubs Et ça, ça a été souligné maintes fois dans cette Assemblée générale. Quand j'ai rencontré Raphaël cette année pour notre rendez-vous annuel concernant cette Convention, moi ma question et en tant que femme politique aussi, il est très important pour moi de me calquer à l'actualité, c'est à dire d'avoir des dispositifs et une politique qui correspondent à un besoin sur le terrain, donc une adaptation permanente tous les ans et une remise en question du travail et de notre façon de travailler avec le district. C'est à dire cette année, j'avais des préoccupations. J'ai demandé à tous les comités, le district y compris. Qu'est-ce que vous faites pour vos clubs ? Parce que moi, quand je vais sur les terrains, j'aime bien savoir un petit peu ce qui se passe. Qu'est-ce que vous faites pour vos clubs, ça, c'était ma préoccupation principale. Qu'est-ce que vous faites pour les jeunes, qu'est-ce que vous faites pour les bénévoles et qu'est-ce que vous faites après au niveau de l'environnement, ça, c'était la nouveauté cette année. Donc je rebondis sur votre intervention, Monsieur le Président du club local. Vous avez en fait parfaitement résumé toutes les préoccupations que je viens de soulever. Vous avez parlé des bénévoles, vous avez parlé des jeunes, vous avez parlé des infrastructures, je vais y revenir, et vous avez parlé des finances. Bon, sur le côté financier, je viens d'expliquer comment fonctionne le Conseil départemental. Mais c'est vrai qu'après au niveau de l'attention aux clubs, moi j'ai été vraiment ravi de de l'échange qu'on a eu avec le district puisque j'ai entendu au cours de cette AG parler de rencontre. On va venir chez vous si on n'est pas encore venu, on va venir vous voir, on va vous soutenir.

Je pense que le rôle des salariés du district c'est de vous aider. On parlait des licences tout à l'heure. Je n'ai jamais entendu autant de discussions que cette année. Il y a toujours des questions et des questions et des questions. Concrètement, c'est vous qui avez les mains dans le cambouis, j'ai coutume de dire. Effectivement cette application de licences - enfin il y a beaucoup de choses qui m'échappent dans les règlements - mais oui, ça va vous donner du travail administratif. Alors peut-être quel est le rôle que peut jouer le District là-dessus pour vous aider, pour simplifier, voilà c'est ça en fait qui représente aussi les préoccupations. J'ai entendu dire, Raphaël, tu parlais aussi tout à l'heure de l'ANS et des aides et cetera. Voilà le rôle du District et du Comité Départemental Olympique aussi, ça j'oublie souvent de le dire parce qu'ils sont à votre disposition pour ces choses-là.

Pour revenir sur les jeunes. Donc moi y a quelques années, quand Thierry Carcenac m'avait demandé de rénover la politique sportive - parce que moi je suis issue d'un club – pas en foot, mais je sais ce qu'est la vie de club. J'ai été joueuse, j'ai été bénévole et je sais ce qui préoccupe les gens. Et c'est vrai que j'ai vraiment une attention particulière. Je vais revenir sur

les problèmes d'indiscipline que vous avez soulevés. J'ai vraiment une attention particulière sur ce qu'on fait pour les jeunes. La création de ce bonus jeunes dans ce que je disais à l'instant en 2017, pour moi, c'était une façon parce qu'on a des règlements. Quand je vous dis on n'aide pas les clubs directement, moi j'ai des règlements, j'ai un dispositif qui me permet d'appliquer telle ou telle ou telle chose. Et le bonus jeune qu'on a rebaptisé cette année avec 1€ par jeune de moins de 18 ans, qui est discuté en amont avec le district pour voir la façon de le distribuer aux clubs méritants, aux écoles de sport qui peut être ont eu une forte progression en licence de jeunes ou qui ont travaillé sur certaines thématiques. Quand on peut parler de certaines thématiques, pourquoi on ne récompenserait pas les écoles de sport qui dans votre discipline ont formé le plus ou du moins sensibilisé le plus de jeunes à l'arbitrage. Moi j'entendais le Monsieur, je ne sais pas, qui a parlé tout à l'heure. Quand vous avez dit moi j'ai un joueur si je lui propose d'arbitrer, il va me dire non. Moi je vois, on a un programme avec l'UNSS où tous les gamins qui sont pratiquants à un moment donné, ils prennent le sifflet, alors peut être effectivement qu'il faut le travailler avec les jeunes, parce que quand on est jeune et qu'on vous explique que, eh bien s'il n'y a pas d'arbitre, déjà tu ne peux pas jouer. Et si tu ne respectes pas l'arbitre, eh bien déjà on va te virer. Et peut-être tu mettras ton équipe en danger parce qu'ils ne pourront pas jouer, ils ne seront que onze.

Il y a toute une éducation là. En tant que maman aussi, mais en tant qu'être humain, je suis une politique, d'accord, mais j'ai une analyse aussi qui m'est propre. Quand j'entends parler d'indiscipline, quand j'entends parler de violence, enfin pour moi, c'est un travail qu'on doit faire vraiment en commun sur la jeunesse. Je sais que le district travaille depuis longtemps là-dessus, il y a le PEF, le Programme Educatif Fédéral, qui a des notions sur les incivilités et cetera. J'entends parler du carton vert, du Fair-Play, mais appliquons ces choses-là. Alors voilà, peut être que l'an prochain dans la Convention, on va voir l'évolution de toutes ces choses-là, est-ce que moi il ne faudrait pas que je flèche une subvention particulière sur ces choses-là ?

Parce que lors de notre rendez-vous, Raphaël, on a entamé notre discussion avec le problème des incivilités. Moi je n'en revenais pas, comment c'est possible ? Joël, vous avez parlé des subventions par rapport au COVID, et cetera. Pendant le COVID, souvenez-vous, on se disait tous, quand on va sortir de là, on va être dans un monde meilleur. On applaudissait l'infirmier, le personnel soignant aux fenêtres tous les soirs. On se disait, voilà, l'environnement, on va faire autrement, mais finalement on se rend compte que compte que tout est pire.

Donc enfin je ne sais pas, c'est vraiment une réflexion humaine qu'il faut avoir là-dessus et essayons vraiment d'aller dans ce sens-là. Et moi je mettrai toujours l'humain au centre de mes dispositifs et de mes réflexions. Et sachez que toutes mes analyses, elles sont faites avec bienveillance, voilà, moi j'ai beaucoup de bienveillance et beaucoup de respect, surtout pour ce que vous faites parce que vous êtes des bénévoles. Sans vous, les gamins, là, qui vont venir le weekend qui vont jouer au foot avec vous. Vous savez, moi j'habite à Castres, j'habite dans le quartier de Lameilhé. Vous avez vu ces jours-ci ce qui se passe, Cantepau, Lameilhé, Aillot...

Je suis enchantée quand j'ai des gamins partout, grâce à vous, qui viennent le weekend, qui prennent leur sac de sport et qui ne vont pas faire des incivilités dans le quartier pendant

qu'ils sont sur un terrain de foot. Par contre effectivement sur le terrain de foot, il y a des choses à respecter aussi. Voilà, merci beaucoup pour eux et pour tout ce que vous faites. J'ai un respect infini pour vous qui êtes des bénévoles. On parlait de la subvention du département. Effectivement, dans la Convention, sont fléchés aussi des modules de formation à destination des clubs et des bénévoles. Bon là il y a une charte cette année que j'ai demandé de mettre en place au niveau des écogestes sur les manifestations sportives. Là aussi je sais que depuis longtemps au niveau du foot, vous travaillez là-dessus.

Oui, je voulais juste dire, puisqu'il n'y a personne qui représente le Comité Départemental Olympique, j'excuse aussi Jean-Philippe Mialhe, le Président, il y a un programme eux qui rejoint un petit peu ce que je viens de dire. Au niveau des violences sexuelles dans le sport, je pense que certains d'entre vous peut-être ont déjà suivi la formation qui est dispensée au CDOS. Mais faites-le parce que vous savez on n'est pas éloigné de tous ces problèmes là et je pense que quand on est bénévole dans un club, on est un peu démuni aussi par rapport à comment je vais faire, qu'est-ce que je vais dire. Donc rapprochez-vous des personnes qui savent, c'est fait avec l'association Colosse aux Pieds d'argile. Je pense que tout le monde en a entendu parler. Il y a des personnes qui pourront vous aider sur ces problèmes-là. Voilà, je vais terminer même si j'avais gribouillé plein de choses. Je vais terminer en vous disant que le District du Tarn a toute ma confiance, a toute la confiance du Conseil Départemental dans ses orientations. Merci à son équipe, à son président. Merci à eux. On a fait un rapport d'activité rapide mais je sais que vous êtes partout, partout, partout.

Je voulais vous dire également que peut être je trouverai certains d'entre vous sur le village du sport Tarn 2024, anciennement caravane du sport Tarnais. Voilà, on a déjà fait 2 étapes, notamment à Gourjade à Castres où j'ai vu le club de foot.

Voilà, je vous, retrouverai sur différentes dates, 14 dates au total, il y en a déjà 2 qui sont passées. La dernière sera à Cap Découverte. On a voulu donner une connotation beaucoup plus sportive à cet événement sur tout le territoire tarnais. Je vous incite pour ceux qui sont engagés sur le village à venir avec vos licenciés, le but étant de faire partager votre discipline à des gens qui n'ont peut-être jamais pratiqué. Ça peut être déjà une animation, ça peut être de faire venir des gens en individuel. Et je voulais vous dire, c'est un événement qui est également organisé en partenariat avec le CDOS.

Et je voulais vous souhaiter un bel été à tous et je vous dis à très bientôt. »

2.10 Questions diverses

Il est ensuite procédé aux réponses aux questions diverses des clubs présents à l'Assemblée Générale.

Question du Président du club de Tanus

Dans la mesure où le vœu du club de Carlus-Rouffiac a été adopté, qu'en est-il des cotisations proportionnelles dans le cas d'une double licence joueur – dirigeant ?

Il est répondu que dans ce cas la cotisation proportionnelle est perçue deux fois, car elle s'applique par licence et non pas par licencié.

Qu'en est-il des frais d'arbitrage en D4 dans la mesure où peu de rencontres ont été arbitrées ?

Les frais d'arbitrage sont régularisés via la caisse de péréquation. La régularisation pour la D4 interviendra en juillet en fonction du nombre de rencontres effectivement arbitrées.

Question de Mr. Jean-Marc Comino, Co-Président du club de Vignole 81 FC

Comment est perçue financièrement la somme correspondant au Bonus Jeunes ?

La somme est d'un euro par licencié de moins de 18 ans.

Le CT PPF Madjide Amer-Saïd apporte les calorifications nécessaires. Les sommes perçues ont déjà dû être virées sur les comptes clubs.

Question du Responsable de l'Ecole de Foot Cuq Toulza – Puylaurens (Entente Girou Sor)

Il serait souhaitable d'éviter de programmer les Finales Jeunes durant la période de vacances scolaires.

Le CT PPF répond favorablement à cette demande. Dans la mesure du possible, on essaiera de faire en sorte de ne pas programmer de rencontres durant la période de congés scolaires.

3 Partie Elective de l'Assemblée Générale

3.1 Election des Délégués représentant les clubs de District lors des Assemblées Générales de la LFO

Le Président explique les raisons de ce vote. Il est nécessaire comme chaque saison d'élire la Délégation qui sera appelée à représenter les clubs de District lors des Assemblées Générales de la LFO de la saison 2023-2024. Pour rappel, la Délégation est composée de :

- 3 titulaires et 3 suppléants membres du Comité Directeur
- 2 titulaires et 2 suppléants membres de clubs.

Le Président présente ensuite les candidats :

- Membres du Comité Directeur (5 candidats)
 - o Mme. CULIE Chloé
 - o DELPRAT Stéphane
 - o GINHAC Didier
 - o JEGAT Serge
 - o MOMMEJA Bernard
- Membres de clubs (2 candidats)
 - o FOURNIE Jean Paul - Président du Club de REALMONT FC
 - o MOUTY Nicolas – Président du Club de AIGUEFONDE US

Il est ensuite procédé à l'élection, qui donne les résultats suivants :

Membres du Comité Directeur

	Voix	Pourcentage /Votants
Titulaires		
Mme CULIE Chloé	163 voix	98,79%
Mr. DELPRAT Stéphane	178 voix	96,22%
M. GINHAC Didier	181 voix	98.37%
Suppléants		
M. JEGAT Serge	157 voix	85,33%
M. MOMMEJA Bernard	161 voix	87.03%

Membres de clubs

	Voix	Pourcentage/ Votants
Titulaires		
M. FOURNIE Jean-Paul	172 voix	96.63%
M. MOUTY Nicolas	157 voix	85,79%

A l'issue de cette élection, le Président clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants pour leur présence. Il les invite à l'issue de la remise des récompenses, à rejoindre la salle adjacente pour une petite collation.

4 Remise des Récompenses

Les personnes suivantes sont récompensées pour leur investissement au service du football Tarnais.

Médailles de Bronze District

AMDOUNI Rondhani	FC GRAULHET
BAYLET Joël	US SAINT SULPICE
BETTI Steve	US SAINT-SULPICE
FRAYSSINHES Jean-Pierre	Equipe Technique Départementale
LAVIT Jordi	FC GRAULHET
LECLERCQ Jean-Pierre	Commission du Statut de l'Arbitrage

PELLEGRIN Jean-Marc	US SAINT-SULPICE
PUJOL Denis	Equipe Technique Départementale
TISALI Bernard	US SAINT SULPICE
TREILHOU Monique	FC LE GARRIC

Médailles d'Argent District

DOULAT Abdelkader	COPAINS D'ABORD 81
GALAUP Bernard	FC LE GARRIC

Médailles d'Or District

CAZES Daniel	AS LAGRAVE
GINESTE Jean-Christophe	Pratiques – Football pour tous
MAS Patrick	Pratiques – Jeunes et Football Animation
PITORRE Michel	FC VERE GRESIGNE

Médailles de Bronze Ligue

BLAISON Guy	Comité Directeur
GARCIA Cyril	Salarié du District

Médailles d'Argent Ligue

DURIGON Olivier	Salarié du District – CT DAP
GINHAC Didier	Comité Directeur

Médailles d'Or Ligue

DELPRAT Stéphane	Comité Directeur
GRIS Joël	Comité Directeur
MOMMEJA Bernard	Comité Directeur

Médailles FFF

Médaille d'Argent

GLORIES Philippe	Comité Directeur
Le Secrétaire Général	

Le Président

